



## RAPPORT MORAL ANNEE 2015 ACTIONS EN GUINEE

Sur l'année 2015, nous avons continué les actions d'aide au développement qui se poursuivent depuis l'origine de l'association sur la sous-préfecture de KANKALABE.

Nos actions en Guinée supposent :

- la disponibilité de tous les membres du bureau de l'association qui se consacrent tout au long de l'année à animer des actions en France et à participer aux réunions mensuelles et aux rencontres informelles pour faire vivre l'AKGN ;
- une réflexion, un travail en équipe, en France en lien étroit avec nos partenaires guinéens ;
- des financements que nous octroyent nos fidèles soutiens : les collectivités publiques, les partenaires privés et les donateurs.

Merci à tous ceux qui nous permettent de mener, à chacun de ces trois niveaux, les actions en Guinée qui sont l'objet même de l'AKGN.

Une mission s'est déroulée du 29 mars au 7 avril 2015. Conakry à l'arrivée et au départ de la mission, et des étapes dans les grandes villes sur le parcours pour rencontrer nos partenaires habituels à Mamou, Dalaba et Labé, avant de rejoindre Kankalabé.

Sur place, nous avons pu rencontrer les interlocuteurs locaux concernés par les missions de l'AKGN dans les diverses thématiques. L'AKGN remercie particulièrement Amadou Diallo pour son aide notamment dans les transactions ; Mamadou Saïdou pour le suivi de toutes nos missions sur place ; le professeur Baldé et le docteur Barry pour la mission santé, ainsi que le docteur Alpha Oumar à qui nous souhaitons un prompt rétablissement. L'AKGN tient également à remercier Nadine BARI pour son accueil et soutien fidèle et Frédéric Briegel, facilitateur de nos transactions bancaires.

S'agissant du programme «d'accès durable à l'eau potable pour tous », nous avons fait le point sur la convention qui organise la mutualisation des moyens pour réparer les pompes et sur les réhabilitations de puits simples.

Le micro-crédit, l'équipement photovoltaïque du bureau de l'association partenaire ADK récemment installé et les reboisements ont fait l'objet d'analyses avec les responsables.

Toutefois, le thème majeur de la mission a sans aucun doute été l'inauguration du Lycée de Kankalabé. Cette inauguration a été un grand succès par la mobilisation de toute la population autour de l'administration du Lycée, des professeurs et des élèves. Les plus hautes autorités de la région ont également assisté à la manifestation. Un lien avec une vidéo de l'inauguration est accessible sur notre blog.

### ACTIONS 2015 A KANKALABE

#### 1- EDUCATION – ACTION « CONSTRUIS MOI UN AVENIR

Il s'agit d'un projet pluriannuel lancé en 2014, qui vise à faire renaître le LYCEE de KANKALABE.

#### **OBJECTIFS :**

- à court terme : faire rouvrir le lycée qui avait fermé ses portes à la rentrée scolaire 2013,
- à moyen terme : faire passer et réussir le bac à des élèves sur Kankalabé pour la première fois de l'histoire du Lycée : objectif 2017,
- à long terme : faire du Lycée de KANKALABE un lycée rural de référence en Guinée et en faire un moteur pour les élèves des écoles primaires et du collège.

## ETAPES POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS :

- **Sur le plan matériel :**
  - 1<sup>ère</sup> phase : la rénovation de 2 bâtiments du lycée (qui en comprend 4 avec ceux du collège) : 2014-2015.
  - 2<sup>ème</sup> phase : la rénovation d'un 3<sup>ème</sup> bâtiment (le 4<sup>ème</sup> étant jugé en trop mauvais état devra être reconstruit) : 2015.
  - **A venir 2016-2017** : la construction d'un 4<sup>ème</sup> bâtiment et l'aménagement d'un espace multisport.
  - **Réalisation de nos partenaires** : installation photovoltaïque sur le bâtiment de la bibliothèque et réhabilitation du puits qui alimente le Lycée en eau (ces actions sont en cours jusqu'en début 2016).
  
- **Sur le plan pédagogique :**
  - mise en place d'un partenariat avec le Lycée St-Sigisbert de Nancy,
  - mise à disposition de livres scolaires pour la rentrée 2015.
  - **Soutien par les ressortissants de Kankalabé établis à Conakry** : financement de professeurs contractuels pour renforcer les effectifs dans certaines matières enseignées.

## PARTENAIRES ET MOYENS MIS EN ŒUVRE SUR LES ANNEES 2014-2015 (cumul sur les 2 années) :

• La Région LORRAINE	:	10.200 €
• Le Département de la Meurthe et Moselle	:	8.000 €
• La Ville de Nancy	:	1.500 €
• Les Dons	:	23.500 €
• La Brocante de la paroisse St Sébastien	:	5.000 €
<b>TOTAL</b>	:	<b>48.200 €</b>

## PRECISIONS SUR CETTE ACTION 2 ANS APRES SON LANCEMENT :

Un collège vétuste, des bâtiments en ruine sans eau ni électricité, des salles de classe sur-fréquentées et des cours non assurés par manque de professeurs dans plusieurs matières... à la rentrée scolaire 2013 le Lycée de Kankalabé avait fermé ses portes.

Résultats : l'absence de toutes perspectives de mener des études de second degré à Kankalabé pour une population d'environ 20.000 habitants.

L'éducation étant un axe majeur du développement, l'AKGN a décidé de se mobiliser autour du projet de rénovation complète du lycée en sollicitant l'appui de tous les acteurs concernés en France et en Guinée.

Notre engagement a porté sur la rénovation des 4 bâtiments qui composent le collège-lycée de Kankalabé et de mener ce projet, dans le cadre d'un projet pluriannuel en lien étroit avec la communauté de Kankalabé, les ressortissants de Kankalabé à Conakry et les services de l'Education nationale au niveau préfectoral et régional.

Les actions ont été menées à la fois en Guinée et en France. Elles ont été affectées par la situation sanitaire alarmante que connaissait la Guinée avec l'épidémie Ebola, dont la propagation a eu des répercussions sur l'éducation. Ainsi la rentrée scolaire 2014 n'a eu lieu qu'en janvier 2015 et tous les efforts nationaux mais également internationaux ont été concentrés sur l'éradication de la maladie.

La première phase de travaux a été lancée en 2014 pour la rénovation de 2 des 4 bâtiments et d'un bloc de 6 latrines. Les travaux ont été achevés fin février 2015.

Lors de sa mission d'avril 2015, l'AKGN a participé par son Président et sa Vice-Présidente, à l'inauguration officielle des 2 bâtiments du Lycée le 3 avril 2015, en présence du préfet, de la députée de la circonscription, de toutes les autorités régionales et préfectorales guinéennes œuvrant dans le domaine de l'éducation et des forces vives de Kankalabé.



Cette inauguration a été une grande réussite, par la solidarité forte qu'elle a créée entre tous les acteurs de ce projet. Le Lycée de Kankalabé porte désormais le nom de Lycée « FRANCK », choisi par les élèves qui ont voulu associer à leur Lycée, le prénom du Président de l'AKGN en référence à cette journée d'inauguration qui a marqué les esprits.



En été 2015, la seconde phase a été lancée, pour la rénovation d'un 3<sup>ème</sup> bâtiment qui a été achevé en octobre 2015.

L'opportunité de rénovation du 4<sup>ème</sup> et dernier bâtiment pour laquelle les financements étaient bouclés a été remise en question du fait de l'état de ce dernier bâtiment.

Côté pédagogique, les effectifs du Lycée rouvert depuis 2014 sont les suivants :

- classe de 11<sup>ème</sup> (l'équivalent de la seconde) : 38 élèves dont 12 filles,
- classe de 12<sup>ème</sup> (l'équivalent de la première) : 31 élèves dont 8 filles.

Les élèves sont répartis entre 3 sections : sciences sociales, sciences expérimentales et sciences mathématiques.

Les résultats au Brevet qui permet l'entrée au Lycée ont été excellents puisque 42 élèves sur 44 candidats ont été admis à l'été 2015.

La renaissance du Lycée tire les écoles primaires et le collège vers le haut puisque dans le même temps, 203 élèves sur 278 candidats réussissaient l'examen d'entrée en 7<sup>ème</sup> (accès au collège).

L'AKGN a financé l'achat de 94 livres scolaires correspondant aux programmes scolaires des deux années du Lycée. Une remise officielle des livres a eu lieu en novembre 2015.

L'AKGN tient à remercier ici, notre ami Cellou de Fouta Trekking pour son aide et notamment les démarches entreprises. Parce que Cellou a un réseau relationnel large et surtout parce qu'il est toujours volontaire et serviable, l'AKGN a décidé de l'indemniser (60 €/mois depuis le printemps 2015) pour un travail de collaborateur de l'AKGN auprès du corps enseignant du lycée (achat des livres, échanges avec les professeurs, collecte des programmes scolaires et, à venir, aide au développement du forum).

*Pour plus de détails, voir le bilan 2015 des actions en France*

## **2- LE MICRO CREDIT**

Le micro-crédit est né en 2008 à Kankalabé.

### **OBJECTIFS :**

Action pour le développement de l'économie locale, l'amélioration des conditions de vie et pour l'autonomie des partenaires locaux qui gèrent les fonds prêtés.

Le micro-crédit met à la disposition de petits acteurs économiques locaux des sommes d'argent leur permettant de développer leurs activités agricoles, artisanales et commerciales.

### **MOYENS :**

- moyens cumulés depuis la création du micro-crédit : 12.000 € environ ;
- somme mise à disposition en 2015 : 2.000 €.

Un point fort du micro-crédit est qu'il s'auto alimente et s'auto finance par les remboursements des sommes prêtées et les intérêts produits.

Il s'amplifie d'année en année par de nouvelles dotations complémentaires versées par l'AKGN.

Sur l'année 2015, 37 personnes regroupées autour de 12 projets ont bénéficié d'un soutien financier par le micro crédit dans les domaines du commerce et de l'agriculture.

Le micro-crédit soutient l'activité économique dans les 8 districts de KANKALABE dans une situation économique très peu propice car ralentie voire stoppée dans certains secteurs par l'épidémie EBOLA.

La situation économique mauvaise puis l'épidémie EBOLA ne sont pas étrangères aux retards constatés dans les échéances de remboursement.

Au 31 décembre 2015, les retards touchent 22 des 80 projets financés de 2010 à 2014. Le solde des encours non restitués au 31 décembre 2015 représentait un montant de 4.800 €. Autant d'argent qui n'est pas affectable au financement de nouveaux projets.



Ces retards dans les remboursements et les défaillances isolées nous ont conduits à revoir en concertation étroite avec le coordinateur du micro-crédit à Kankalabé, le mode de fonctionnement et à préciser les règles pour garantir les remboursements.

Lors de notre mission en avril 2015, nous avons pu constater certaines améliorations.

Pour aller plus loin, l'AKGN a décidé de conforter l'action micro-crédit en 2015 et de proposer de financer une formation visant à apprendre les techniques permettant d'assurer un retour optimal des sommes prêtées.

Cette formation, programmée en fin d'année, a été dispensée à 2 membres du Comité de gestion par la Fédération des paysans du Fouta Djallon et s'est déroulée comme suit :

- une orientation en salle de formation et aux différents départements de la Fédération (chargé des crédits, comptabilité, chargé des stocks...);
- une visite de terrains pour échanges sur l'organisation des remboursements en situation réelle au niveau des unions et groupements (la période juin- juillet serait mieux indiquée pour cette activité car elle constitue la période des remboursements des prêts de la Fédération).

L'AKGN a versé une dotation complémentaire de 2 000 € sur l'année 2015 qui a permis de financer la formation, en plus de la dotation complémentaire à l'action et de renouveler la moto utilisée par le coordinateur du micro-crédit pour ses déplacements professionnels, et d'affecter le solde à la dotation globale mise à disposition pour le financement de projets.

Après contrôle des comptes au 31 décembre 2015, nous avons été sécurisés sur les actions engagées par le comité du micro-crédit pour recouvrer les montants dus par les retardataires.

L'analyse de la comptabilité du micro-crédit à cette date nous permet de constater qu'une somme de 10.600 € environ est disponible sur les 12.000 € qui ont été engagés dans cette action depuis 2008. Cette estimation tient compte d'une perte potentielle de 70% sur les prêts consentis antérieurement à 2015 qui n'étaient pas remboursés au 31 décembre 2015.

Le bilan de cette action est en réalité tout à fait satisfaisant si l'on garde à l'esprit que toutes les dépenses et les investissements (achat d'une moto pour le coordinateur du micro crédit en 2015) sont autofinancés.

#### Synthèse chiffrée du micro-crédit au 31/12/2015 :

MICRO CREDIT AKGN/ADK - COMPTE RESULTAT 2015	CHARGES	PRODUITS	pour mémoire charges 2014	pour mémoire produits 2014
Taux de change : 1 € = 9.000 francs guinéens		13 452 600		14 746 800
	dont reprise cautions:	2 002 000		4 340 400
<b>Total frais bureautique secrétariat</b>	<b>351 000</b>	-	341 500	
<b>Total Frais de déplacement dont achat moto 6550000 fg</b>	<b>8 014 000</b>		2 520 500	
<b>Frais repas membres comité micro crédit</b>			-	
<b>Total Frais téléphone internet</b>	<b>278 000</b>		719 500	
<b>Total salaire du chargé projet micro crédit 2015</b>	<b>9 000 000</b>		9 000 000	
<b>indemnités membres comité gestion micro crédits</b>	<b>1 300 000</b>		1 300 000	
<b>TOTAL</b>	<b>18 943 000</b>	-	13 881 500	-
<b>résultat hors provisions partenaires douteux :</b>		<b>-5 490 400</b>	865 300	
<b>Provision 2015 à déduire risques défaillances (-)</b>	<b>29 215 585</b>		37 775 550	
<b>reprise provision 2014 (+)</b>		<b>37 775 550</b>		6 715 630
<b>Résultat après écritures exceptionnel</b>		<b>3 069 565</b>	<b>-30 194 620</b>	

### **3- LA SANTE**

L'AKGN appuie depuis plusieurs années les missions de prévention permettant de garantir une santé durable sur Kankalabé. Pour cela, l'association participe à la rémunération de personnel de santé sur le centre de santé de Kankalabé Centre et dans 4 des 6 postes de santé installés dans les districts de la sous-préfecture.

Par application d'une convention « pour la Santé durable » élaborée avec les responsables locaux en 2011, l'AKGN poursuit son soutien en participant à hauteur de 50% au financement des salaires des chefs de poste de N'Dantaba, Kouffa, Thioro et Gobiré, ce qui représente un total d'environ 1.100 € par an. Les communautés villageoises de ces districts assurent le complément des autres 50%.

L'AKGN verse indépendamment de la convention toujours au centre de santé les salaires du gardien, du responsable du point de vente et de la matrone, soit pour un total de 500 € par an.

Nous portons également dans le financement de cette action, 30% de la rémunération de notre coordinateur M. Mamadou Saïdou II BALDE soit un montant de 400 €.

Les 70% restant de son salaire sont auto-financés sur les produits générés par le micro-crédit.

Au total donc, le budget pour cette action dans la santé durable a représenté un montant de l'ordre de 2.000 € en 2015 sur la base d'un taux de change moyen de 1 € pour 9.000 francs guinéens.

La disparité du niveau de formations et connaissances des chefs de postes et la gestion des postes de santé avaient conduit à leur proposer une formation. Cette formation, dispensée par l'ACAUPED (Association pour la Coordination d'Aides Urgentes en Faveur des Populations en Détresse), s'est déroulée en deux temps, 7 jours de théorie et une étape de supervision sur le terrain, deux mois plus tard.

Seule la première phase de formation a pu avoir lieu, du fait d'un accident dont a été victime le Docteur Alpha Oumar, formateur.

Un rapprochement avec les autorités sanitaires préfectorales et régionales assure aujourd'hui à l'AKGN un partenariat dans les projets du programme santé durable. Cette collaboration est indispensable pour l'intégration de nos démarches dans le programme sanitaire du pays.

En 2015, la collaboration s'est figée suite au constat effectué sur place, lors de la mission, sur la gestion du centre de santé de Kankalabé.

En effet, le centre de santé de Kankalabé a fait l'objet d'une visite inopinée lors de la mission en avril 2015. Notre responsable santé accompagnée du professeur BALDE sont restés choqués face au constat déplorable sur la gestion du centre. L'AKGN, à son retour en France, a adressé un rapport circonstancié aux directeurs régional et préfectoral de la santé, au Sous-Préfet, au Maire, à l'ACAUPED et à la Présidente du COSAH.

Ce rapport fait état de la situation : les locaux sont sales et envahis de cartons entreposés partout ; la salle de consultation pré-natale regorge de cartons de matériels de soins stériles, de médicaments, éventrés, écrasés laissés en vrac ; les salles de soins et d'accouchement laissés en l'état suite à un soin avec des produits pharmaceutiques usagés restés en plan ; l'armoire à pharmacie n'est pas rangée, les vaccins dans le réfrigérateur sont périmés, l'affichage de l'activité dans la salle commune n'est pas actualisé, les derniers chiffres enregistrés datent de 2014, etc...

Cette situation est inacceptable et dangereuse pour les patients pour la prévention des infections et la qualité du travail du personnel affecté, sous la responsabilité du chef de centre, n'est pas satisfaisante. Le manque de compétence du chef du centre de santé perdure depuis plusieurs années, malgré des recommandations faites lors de chacune de nos missions annuelles à Kankalabé.

En conclusion, les constats effectués au Centre de santé cette année encore sont affligeants et témoignent d'une mauvaise gestion du centre tant dans le domaine de l'organisation générale que de l'hygiène, et de la régulation des stocks. Il n'existe pas d'état des stocks, ni de liste de matériel. La situation de crise liée à Ebola n'excuse pas ces dysfonctionnements. L'AKGN déplore l'absence

d'amélioration au Centre de Santé et a fait part de son mécontentement au chef du centre, qui n'a pas d'explications à ces dysfonctionnements et a fini par admettre sa responsabilité. Malheureusement, il n'assume pas son rôle de manager ce qui remet en cause la collaboration dans ces conditions. Si l'accompagnement des chefs de poste n'est pas à remettre en question, il est légitime de se pencher sur nos actions envers le Chef du centre face à ces constats répétés d'années en années.

Depuis l'envoi de ce rapport circonstancié aux autorités compétentes, aucune réponse n'a été reçue et la mission santé a été ainsi « figée » pour le reste de l'année 2015.

Par ailleurs, sur les 6 postes de santé, 2 agents (fonctionnaires de l'état) ont été mutés et remplacés en 2014. Un seul des deux nouveaux agents a pu être rencontré lors de la mission.

En 2016, l'AKGN confirme toutefois son soutien par un suivi / évaluation de la formation des chefs des postes de santé, en lien avec les représentants DRS (Direction régionale de la santé) et DPS (Direction préfectorale de la santé) ainsi que l'ACAUPED.

L'association maintient sa contribution à la rémunération des personnels de santé exerçant au centre de santé et dans les postes de santé des districts de Kankalabé et poursuit son soutien par l'apport de matériels de soin.

Le projet d'installation de panneaux solaires au centre de santé reste cependant bloqué, en attente de positionnement des autorités sur la situation déplorable du centre.

#### Point sur l'épidémie Ebola :

L'épidémie semblait entrée dans une phase de reflux fin 2014, mais le nombre de cas répertoriés en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone, avait augmenté début 2015. Le sujet mobilise toujours les directions régionales et préfectorales de la santé en Guinée, pour la veille sanitaire et la supervision de la bonne exécution des consignes préventives sur le terrain.

En Guinée, l'épidémie a pu être maîtrisée grâce à la mise en place devant tous les lieux publics, mais aussi chez des particuliers, de « kit ebola » (réservoirs d'eau chlorée avec robinets + réceptacles d'eaux usées). L'incitation au lavage des mains, dans certains lieux, opérée par un agent à l'entrée des bâtiments. Les saluts sans contact sont privilégiés. En décembre 2015, le gouvernement a officiellement annoncé que le virus Ebola était éradiqué en Guinée.

## **4- L'ACCÈS DURABLE A L'EAU POTABLE**

L'eau est un problème majeur en Guinée où de nombreux hameaux sont dépourvus de toute source proche. A Kankalabé, les équipements publics sont loin d'être suffisants pour alimenter correctement l'ensemble de la population.

Après avoir financé sur les dernières années la réparation des pompes équipant le tiers des 50 forages de la sous-préfecture de Kankalabé et contribué à la mise en place d'une mutualisation des fonds entre les différents districts permettant de garantir la pérennité des ouvrages, nous avons identifié puis décidé le financement de travaux de réhabilitation de 11 puits simples d'importance stratégique, parce que situés dans des hameaux éloignés de tout forage de grand diamètre.

Il restait toutefois à assurer la formation des membres du comité de gestion de chaque puits à l'hygiène et à l'entretien des points d'eau, et à installer les poulies. Ces actions ont bien eu lieu.

En 2015, la réhabilitation de 2 puits avait été retenue, après de nombreux échanges avec le spécialiste en poste à Labé (ville importante située à 1h30 de route de Kankalabé) :

- **le puits amélioré à N'Dantaba Mosquée**

Il s'agit d'un puits de grand diamètre créé au début des années 1980 où l'eau est abondante, situé au niveau du centre du village proche de la Mosquée, qu'il convient d'équiper d'une pompe manuelle pour en faciliter et sécuriser l'usage.

- **un puits simple dans le district de Diawleko**

Le district de Diawleko dans la sous-préfecture de Kankalabé est très vallonné et il souffre d'un grand déficit en eau potable. Ce district n'avait pas été bénéficiaire des réhabilitations de 2013.

Le premier puits (N'Dantaba) a rapidement été réhabilité (curage, réparation des buses et margelle) et muni d'une pompe neuve de marque VERGNET (HPV 60). Aujourd'hui la pompe fonctionne bien et n'a connu aucune panne. Le point d'eau est clôturé, propre et muni d'un parterre de gravier.

Pour le puits de Diawleko, les travaux réalisés par l'entreprise Bendekouré, titulaire du marché, ne répondait pas entièrement aux normes techniques recommandées par la société nationale des points d'eaux (SNAPE), dont notre conducteur de travaux est le directeur régional.

De nouveaux travaux ont alors été repris en 2015 mais ce sont malheureusement heurtés à d'autres complications. Il s'avère qu'il est impossible d'augmenter les dimensions du puits comme prévu au départ, compte tenu de la présence en profondeur d'une roche (Dolerite).

La convention eau, signée en 2010 pour mutualiser les fonds versés par les utilisateurs et permettre la réparation des pompes pour l'avenir, est en perte de vitesse avec un faible taux de renouvellement des cotisations des points d'eau en 2015. 17 points d'eau sur les 56 adhérents en 2011 ont acquitté leur cotisation en 2015.

La mission prévue en 2016 devra faire un point précis sur les nouvelles demandes de réhabilitations de puits présentées mais visera à corriger les faiblesses constatées dans l'application de la convention de mutualisation des réparations de pompes.

## **5- REBOISEMENT**

Les groupements de planteurs sont nés d'une prise de conscience que, comme dans toute la Guinée, le couvert végétal de la sous-préfecture de Kankalabé se dégrade progressivement, victime notamment de l'écobuage (débroussaillage par le feu), mal utilisé et non maîtrisé qui transforme de grandes étendues, autrefois boisées, en de vastes terrains nus, très pauvres en humus et improductifs ou presque.

C'est en 2012 que les premières actions concrètes ont pu être lancées avec le soutien du partenaire FILOR Avocats, qui compense ses émissions de CO2 dans le cadre de sa politique d'Eco développement.

Filor avocats a poursuivi son soutien aux actions de reboisement à Kankalabé tous les ans depuis 2012. La SCOP ECOTA a cofinancé les reboisements en 2015.

A Kankalabé, les reboisements sont utiles à plus d'un titre :

- a) à court terme, ils permettent aux membres de l'Union des groupements de planteurs de se former à la sylviculture car des formations de base ont été mises en place en préalable à l'opération. Ils procurent par ailleurs une activité aux membres des groupements ;
- b) au niveau de la gestion, l'Union a négocié avec les propriétaires terriens et a signé des conventions de mise à disposition des terrains sur une période de 30 ans, en contrepartie de l'attribution de 10% des produits de l'exploitation au propriétaire ;
- c) à moyen et long terme, les arbres à croissance rapide vont avoir une utilité environnementale et économique. Au plan écologique, ils vont végétaliser des terrains nus et très pauvres. Au plan économique, les arbres doivent relancer l'activité des scieurs, des bûcherons et, d'une manière générale, de toute l'activité qui tourne autour du bois.

En 2015, une 4<sup>ème</sup> opération de reboisement a été réalisée par l'AKGN au moyen de financements de 7.000 €.

L'Union des groupements des planteurs de Kankalabé a :

- réalisé de nouvelles plantations : 13,5 hectares sur des sites différents, dont 1 ha au lycée. 15.000 plants produits en pépinière et plantés, principalement le Gmélina et l'Acacia Mangium ;



- entretenu les anciennes plantations : remplacement des plants perdus du fait notamment des dégâts causés par les termites et les animaux errants, renforcement des clôtures de protection, traitement phytosanitaire.

Les opérations prenant de l'ampleur (40 parcelles de 1 hectare reboisées depuis 2012), nous avons demandé à identifier les parcelles reboisées par l'apposition de panneaux devant chaque parcelle portant la simple mention :

Reboisement [année]  
Partenariat AKGN / FILOR Avocats (ou ECOTA Conseil pour 2015)  
France

Le projet d'étude proposé par la société ECOTA fin 2014 n'a pas encore été mis à exécution. Pour rappel, ce projet passe par la définition et la mise en place d'une mission de stage de plusieurs semaines sur site pour un étudiant en agro spécialisé en forêts.

Il présente un double intérêt :

- un chiffrage plus fin des compensations des émissions de gaz à effet de serre afin de donner une plus grande visibilité sur l'utilité des actions menées au niveau des compensations effectuées ;
- un coup d'accélérateur aux actions de reboisement menées au profit direct de l'Union des Planteurs de Kankalabé.

L'AKGN souhaiterait profiter de ces actions pour permettre la formation des 450 personnes, membres des groupements composant l'Union des planteurs pour améliorer leur savoir-faire. Cette action passe par les apprentissages de base car plus de 95% de ces personnes n'ont pas eu accès à l'éducation et ne savent ni lire, ni écrire.

## **6- EQUIPEMENTS PHOTOVOLTAÏQUES**

Lors de la mission 2013, l'association a fait évaluer les équipements électriques dont est dotée l'ADK, ONG locale partenaire. Ce bilan a montré la fragilité des installations ainsi que son sous-dimensionnement.

L'AKGN a choisi de prioriser la remise aux normes du siège de l'ADK car il est indispensable que le coordinateur de nos actions sur place puisse travailler dans de bonnes conditions et aussi, parce que toutes les réunions qui font progresser la vie locale se tiennent dans ce lieu d'échange et de partage.

Les travaux, confiés à VOLT IN MOTION Guinée, ont été initiés en 2014 et finalisés en 2015, pour un montant de 5 000 €. Ce coût important s'explique par la puissance installée et la qualité du matériel envoyé directement d'Allemagne et installé sur place par VOLT IN MOTION.

Les résultats sont satisfaisants et notre équipe en a apprécié la qualité lors de sa mission en avril 2015.

D'après les retours d'expérience, l'installation est sécurisée et performante, tant sur l'installation que sur le fonctionnement au siège de l'ADK. L'autonomie est suffisante pour l'alimentation des lampes et des ordinateurs. La satisfaction du partenaire local est avérée.

## **7- PARRAINAGE**

Cette action n'est pas menée à Kankalabé mais dans la préfecture de Dalaba.

Depuis plusieurs années, l'AKGN poursuit son action de parrainage grâce à des engagements pris par des parrains, d'apporter une contribution pérenne, pour garantir la scolarité complète d'enfants dont les familles ont de graves difficultés financières.

En 2015, l'AKGN a rendu visite à Sœur Célestine qui a fait un bilan succinct de l'école : 40 enseignants pour plus de 1 000 élèves de la maternelle au collège.

Les enfants parrainés par les adhérents de notre association, par l'association Souche et par l'Ecole St Pierre de Nancy (opération « bol de riz »), sont au nombre de : 49.

Dans le détail et par sections les effectifs sont les suivants :

<b>Primaire</b>		<b>Secondaire</b>	
CP 1 et CP 2	9	6ème	4
CE1	4	5ème	3
CE2	4	4 <sup>ème</sup>	3
CM1	9	3ème	5
CM2	7	Lycée Public	1
<b>TOTAL</b>	<b>33</b>	<b>TOTAL</b>	<b>16</b>

Les parrains s'engagent à verser durant la période des études des enfants défavorisés scolarisés, des montants annuels qui s'élèvent actuellement à 40 € pour un élève du primaire et à 60 € pour un élève du secondaire. Ces montants couvrent les frais généraux de scolarité.

## CONCLUSION

Ce rapide tour d'horizon montre que toutes les actions de l'AKGN s'inscrivent dans une démarche intégrée et réfléchie, en concertation avec les populations. Elles sont suivies au quotidien par une ONG partenaire sur place et par un coordonnateur dévoué à la population de son village vivant à Kankalabé et rémunéré par l'AKGN depuis plusieurs années.

Le rapport d'activité donne une image claire et sans faux semblants de ce qui est une réussite dans les actions menées, mais également des soucis rencontrés qui nécessitent des ajustements et des remises en cause lorsque tout ne fonctionne pas comme il le faudrait.

Notre but à court terme, qui est l'amélioration des conditions de vie si difficiles en milieu rural en Guinée, nous le poursuivons dans un secteur géographique déterminé à l'échelle de nos moyens. Kankalabé doit être un modèle de développement pour les nombreuses sous-préfectures du pays qui sont dans une situation comparable.

Sur le moyen terme, nos actions doivent tendre à la mise en place de structures pérennes, gérées au plan local et auto financées dans tous les domaines dans lesquels intervient notre association : économique et financier, eau, éducation, électrification, santé.

Notre action devrait alors être un véritable partenariat avec un soutien financier ponctuel sur des actions ciblées.

Sur le long terme enfin, et dans un monde idéal auquel nous nous devons de croire, nous aurons à cœur d'entretenir les relations fraternelles, laïques et profondes dont notre cheminement en commun vers le développement de Kankalabé, commencé en 1988, aura été le terreau.

Nous poursuivrons sans relâche nos efforts en 2016 pour atteindre ces objectifs.

Nancy, le 3 mars 2016  
Pour l'AKGN  
F. BRANCALEONI

### *Hommage*

*Nous avons mené toutes ces actions avec une émotion particulière cette année...  
pour vous Charles,*

#### Pour mémoire :

Présidente honoraire : Véronique HELLUY, à l'origine de l'AKGN et présidente pendant 24 ans ;  
Président honoraire : Mamadou Oury Baldé qui a créé l'AKGN en 1988 ;  
Membre d'honneur : Fanta Mandy Kouyaté à l'origine du partenariat avec Koumana 1989